



COMMUNE DE WITTERSDORF

PROCES-VERBAL N° 7

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA SEANCE DU 06 SEPTEMBRE 2021

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marie FREUDENBERGER, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19 heures.

Présents : Mme Claudia HELL ; M. Jacques MULLER ; Mme Anne-Marie GAERTNER, Adjoint ; M. Daniel OCHSENBEIN ; M. Morand FOLZER ; M. Cédric SCHERRER ; M. David TINNES ; M. Benoît THEOLLE ; M. Patrick GOLLY ; Mme Françoise ITAMARD ; Mme Catherine RECORBET

Absents excusés : M. Benoît ACKERMANN ; Mme Claudine CHUMICKI ; Mme Christiane TROCHERIE

Secrétaire de séance : Mme Régine JELSCH

Ordre du Jour :

POINT 1 : Compte rendu de la séance précédente

POINT 2 : Recours au service missions temporaires du Centre de Gestion FPT

POINT 3 : Etat des prévisions de coupes de bois

POINT 4 : Divers / Informations

POINT 1 : COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte rendu de la séance précédente commenté par M. le Maire, est approuvé à l'unanimité.

POINT 2 : RECOURS AU SERVICE MISSIONS TEMPORAIRES DU CENTRE DE GESTION FPT DU HAUT RHIN (2021-33)

Sur rapport de l'autorité territoriale,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 25 ;

Vu le modèle de délibération proposé par le Centre de Gestion FPT du Haut-Rhin ;

CONSIDERANT que le Centre de Gestion peut mettre des agents à disposition des collectivités et établissements qui le demandent pour assurer le remplacement d'agents momentanément indisponibles, pour assurer des missions temporaires, pour pourvoir la vacance d'un emploi qui ne peut être immédiatement pourvu ou pour affecter ces agents mis à disposition à des missions permanentes à temps complet ou non complet ;

CONSIDERANT que les dépenses supportées par le Centre de Gestion pour l'exercice de cette mission supplémentaire à caractère facultatif, sont financées par la collectivité ou l'établissement d'accueil dans des conditions fixées par convention ;

CONSIDERANT la nécessité d'assurer la continuité du service public ;

DECIDE

Article 1^{ER} : A compter du 07 septembre 2021, l'autorité territoriale est autorisée à recourir au service missions temporaires du Centre de Gestion FPT du Haut-Rhin pour assurer le remplacement d'agents momentanément indisponibles, pour assurer des missions temporaires, pour pourvoir la vacance d'un emploi qui ne peut être immédiatement pourvu ou pour affecter ces agents mis à disposition à des missions permanentes à temps complet ou non complet.

Article 2 : L'autorité territoriale est autorisée à signer tous les documents afférents, et notamment la convention de mise à disposition.

POINT 3 : ETAT DES PREVISIONS DE COUPES DE BOIS (2021-34)

L'état des prévisions des coupes de bois pour l'année 2022 présenté par l'ONF s'établit comme suit (les montants s'entendent H.T.) :

Frais d'exploitation		Recettes	
Abattage	8 790	Coupes à façonner	25 030
Débardage	4 200		
Honoraires	2 200	Total Recettes	25 030
Assistance à la gestion de main d'œuvre	440		
Autres dépenses	200		
Total frais d'exploitation	15 830		
BILAN PREVISIONNEL NET 9 200 €			

Les membres du Conseil Municipal prennent acte de cet état des prévisions et l'approuvent à l'unanimité.

POINT 4 : DIVERS / INFORMATIONS

4.1. SORTIE EN FORET LE 03 OCTOBRE 2021 ET NOMINATION DE CITOYEN D'HONNEUR .

La sortie annuelle en forêt avec l'ONF et la Brigade Verte est prévue le dimanche 03 octobre 2021, suivi d'un repas Chasse. A cette occasion, M. le Maire a souhaité nommer M. Alain ROBERT Citoyen d'honneur.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette proposition.

4.2. DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER (DIA)

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il ne fera pas usage de son droit de préemption dans les ventes suivantes :

- **Section 3 Parcelles 122/51 et 52 3 rue de Hirsingue, d'une superficie de 6 ares 71 ca**
- **Section 9 Parcelle 211/25 8 rue des Prés d'une superficie de 7 ares 36 ca**

4.3. TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE (TCFE)

Le reversement de la TCFE du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin du 1^{er} trimestre 2021 s'élève à 4 386,80 €

4.4. FETE DE L'ARMISTICE

La fête de l'Armistice aura lieu le samedi 13 novembre 2021.
Cérémonie aux Monuments aux Morts à 16 h 45, suivie de la messe à 17 h.

4.5. SORTIE DES AINES

La sortie des personnes âgées est prévue le mardi 14 décembre 2021. Départ à 9 h30 en bus sur le parking de la Salle Polyvalente. Une invitation sera distribuée aux habitants de 65 ans et plus.

4.6. RECEPTION DU NOUVEL'AN

La réception du Nouvel'An est prévue le dimanche 09 janvier 2022 à 11 heures à la Salle Polyvalente.

SEANCE ETE LEVEE A 21 HEURES

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le lundi 04 octobre 2021